

# Qu'advient-il des recommandations du Congrès d'Alger sur l'unification des termes scientifiques arabes ?

par A. EL AYED

Grâce à l'Islam, la langue arabe « écrite », a eu une continuité dans le temps et dans l'espace, et a réalisé entre les Musulmans et les Arabes une unité, plus ou moins spontanément, s'accommodant, aux premiers siècles de l'Hégire, de l'existence de parlers particuliers, et coexistant, dès les IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles avec les dialectes. Double continuité donc, s'accompagnant d'un effort constant de renouvellement et d'enrichissement, pendant les siècles de l'essor de la langue littéraire classique (VIII<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> s.), et depuis la formation de la langue littéraire moderne (début du XX<sup>e</sup> s. jusqu'à nos jours). Cependant, l'enrichissement de cette langue arabe moderne pose le problème crucial, de voir un jour cet instrument unifié, et de le voir réaliser de nouveau l'unité linguistique des Arabes.

Notre travail portera sur les besoins d'adaptation de la langue arabe moderne, sur la nécessité d'unifier les termes créés, et surtout sur la leçon à tirer du Congrès de l'Unification de la terminologie scientifique arabe, tenu à Alger les 12, 13, 14 février 1964.

---

A l'origine, langue de bédouins et de citadins d'un niveau de civilisation assez faible, l'arabe devient la langue du Coran et celle du rayonnement de la religion musulmane. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> siècle de l'Hégire (VIII<sup>e</sup> s. de l'ère chrétienne), les sciences islamiques en formation doivent se créer une terminologie adéquate en utilisant les sources de l'arabe (alors que beaucoup de termes dans le Coran sont d'origine étrangère) :

— du grec, on trouve par exemple :

قرطاس (*qirṭās*) : chartes :

ولو نزلنا عليك كتابا في قرطاس ( الانعام 7 )

« Si nous avons fait descendre sur toi une Ecriture [contenue] dans un (rouleau) de parchemin... » (Sourate *al-Anʿām*, « Les bestiaux », VI, 7) (Tr. Blachère).

أريكة (*arikâ*) : ari-koitê :

هم وازواجهم في ظلال الأرائك متكئون ( يس 57 )

« Eux et leurs épouses, sous des ombrages, seront sur des sofas, accoudés ». (Sourate *yâsîn*, XXXVI, 56).

اساطير (*aṣaṭīr*) : istoria :

ان هنا الا اساطير الاولين ( الانعام 25 )

« Guide-nous dans le chemin droit... » (Sourate *La Limi-des Anciens* »... » (Sourate *al-Anʿām*, VI, 25).

— du latin, par exemple :

صراط (*ṣirāṭ*) : strata :

اهدنا الصراط المستقيم ( الفاتحة 5 )

« Guide-nous dans le chemin droit... » (Sourate *La liminaire*, I, 5).

— du persan, par exemple :

استبرق (*istabraḡ*) :

ويلبسون ثيابا خضرا من سندس واستبرق

« ...et se vêtiront d'habits verts, de soie et de brocard ». (Sourate *al-Kahf*, « La grotte », XVIII, 31).

سجيل (*siġġil*)

وامطرنا عليهم حجارة من سجيل منضود ( هود 82 )

« ...et fimes pleuvoir sur elle des pavés d'argile ». (Sourate *Hûd* (l'Apôtre des Aad), XI, 82).

فردوس (*firdaws*) : pairidaeza :

« Ceux qui auront cru et pratiqué les œuvres pies auront [au contraire] en partage les jardins du Paradis ». (Sourate *al-Kahf*, XVIII, 170). (Tr. Blachère).

— de l'hébreu, par exemple :

جهنم (*ġahannam*) : ġibini hinnum :

ذلك جزاؤهم جهنم بما كفروا ( الكهف 16 )

« Voici leur récompense : la Géhenne, pour prix d'avoir été infidèles... ». (Sourate *al-Kahf*, XVIII, 106). (Tr. Blachère).  
تابوت (*tābūt*) : tiba :

ان اذفيه في التابوت ( طه 39 )

« Jette-le dans ce coffret et jette-le dans le Fleuve ». (Sourate *Ṭā Hâ*, XX, 39). (Tr. Blachère).

— du syriaque, par exemple :

الطور (*al-Ṭūr*) :

ورفعنا فوقكم الطور ( البقرة 66 )

« [Rappelez-vous] quand Nous fîmes alliance avec vous et que Nous élevâmes au-dessus de vous le Mont [Sinaï]... ». (Sourate *al-Baqara*, « La Vache », II, 63) (Tr. Blachère).

En plus, aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de l'Hégire (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. de l'ère chrétienne), les traducteurs d'abord, les théologiens ensuite, adoptent un vocabulaire non arabe ou créent des néologismes; tandis que la vie courante, dans l'Empire musulman, hors de l'Arabie, impose l'usage d'un vocabulaire nouveau, en partie emprunté. Pour enrichir cette langue et l'adapter aux besoins du temps, on a eu recours à la dérivation : الاشتقاق (*al-istiṣṣāq*), à la composition : النحت (*al-naḥt*), au contenu implicite : التضمين (*al-taḍmīn*), à la métaphore : المجاز (*al-magāz*), à l'emprunt : التعريب (*al-taʿrīb*). La langue arabe a pu ainsi, au Moyen Age, s'enrichir en monuments littéraires, scientifiques et philosophiques et se révéler éminemment souple grâce à ses ressources morphologiques : *iṣṭiṣṣāq*, *naḥt*, *taʿrīb*.

Voilà donc sommairement les caractéristiques de cette langue au Moyen Age : enrichissement, renouvellement et continuité, c'est-à-dire : permanence d'une masse de termes créés, restés communs aux diverses époques; respect quasi-religieux de la morphologie codifiée dès le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> s.; stabilité phonétique inhérente à l'arabe et favorisée par l'orthoépie coranique.

Mais après ces siècles d'or, il y a eu une longue période de stagnation, voire de régression, jusqu'à la « *Naḥda* » (le Réveil) qui commencé au XIX<sup>e</sup> s., dure encore au XX<sup>e</sup> s. La renaissance eut lieu sous le choc de l'Occident, lors de l'expé-

dition de Bonaparte en Egypte; et le tronc commun de la langue arabe — qui a résisté au temps — se révéla toujours vivant, prêt à évoluer sous l'effet du nationalisme arabe, défini par Berque comme « l'effort des Arabes pour s'ajuster aux autres tout en restant fidèles à eux-mêmes ».

Citons quelques noms de ces pionniers de la « *Naḥḍa* » :

— en 1800 : عبد الرحمان الجبرتي (°Abd al-Raḥmān al-Ġabartī), mort en 1821, publie à Būlāq ses « Annales » intitulées : عجائب الآثار في التراجم والاخبار (°Aġā'ib al-Āṭar fi-l-tarāġim w-l-Aḥbār), historiographie de son temps;

— en 1828 : l'équipe du premier journal égyptien المصرية الوقائع (al-wāqā'ī° al-Miṣriyya) est formée;

— en 1834 : رفاعة رافع الطحطاوي (Rifā°a Rāfi° al-Ṭaḥṭāwī), mort en 1873, édite sa description de la France :

تخليص الابريز الى تخليص باريس (Ṭaḥlīs al-Ibriz ilā ṭaḥlīs Bāriz — Le raffinage de l'or pour le résumé de Paris);

— en 1848 est créée la première pièce de théâtre arabe, de Mārūn al-Naqqāš : البخيل « L'Avare »

— en 1850 : Fondation à Beyrouth de la « Société Orientale » (Jésuites français);

— en 1866 : Fondation de l'Université américaine de Beyrouth;

— en 1875 : Fondation à Alexandrie du journal « Al-Aḥram »

— en 1876 : Fondation de la revue « Al-Muqtaṭaf »

— en 1911 : Fondation à Bagdad de la Revue Linguistique : (La langue des Arabes), par le R. P. Anastase al-Karmatī (mort en 1947).

Aux travaux de ces pionniers, il faut ajouter les travaux des trois Académies dont on parlera plus loin.

Nous remarquons donc qu'une langue arabe nouvelle est créée; l'instrument d'expression de cette langue, qui doit s'adapter aux exigences modernes, est la langue qu'on nomme *langue littérale moderne*, langue qui a conservé intégralement la morphologie et la syntaxe de la langue classique, qui maintient une grande partie de son vocabulaire (1), car un écrivain contemporain peut légitimement faire usage de tout mot employé par les écrivains anciens; mais rares sont les écrivains, aujourd'hui, qui demeurent archaïsants, puisqu'ils doivent adapter leur langue aux besoins modernes qui sont, en gros, les suivants :

— termes concrets de la vie matérielle;

— termes abstraits correspondant à des notions courantes en Occident : politique, administration, pensées, sentiments, etc...;

— termes techniques, scientifiques :

a) du niveau de l'enseignement primaire et secondaire;

b) d'un niveau très spécialisé : enseignement supérieur, médecine, industrie, etc...

Dans toutes ces catégories, il y avait un retard à combler, et les écrivains contemporains ont dû recourir au néologisme. Ils l'ont fait à une très grande échelle, avec plus d'ardeur que de discernement, sans toujours se concerter sur le choix des termes. Il s'est produit d'assez nombreux flottements, d'où le sentiment qu'une autorité régulatrice, nécessaire pour contrôler les mauvaises créations, et veiller à l'esprit de la langue, s'est fait jour peu à peu. Ainsi a-t-on fondé des Académies, à Damas d'abord, en 1919, au Caire ensuite, en 1934, à Bagdad enfin, en 1947. Ces Académies, d'après W. Marçais, sont « investies par l'opinion d'une sorte de dictature de néologisme ».

(1) Signalons qu'il est impensable d'utiliser avec la même fréquence les 94.000 mots de la langue classique contenus dans le « *Lisān al-°Arab* » d'IBN MANḌUR (mort en 711/1311). Il est difficile également de faire usage des 45.000 mots de la langue arabe moderne collectés par Hans WEHR dans son Dictionnaire : « Arabisches Wörterbuch für die Schriftsprache der Gegenwart » (Leipzig, 1952).

La première Académie est celle de Damas : le 8 juin 1919, le gouvernement arabe de Damas confia à Muḥammad Kurd ʿAlī le soin de fonder et d'organiser une Académie arabe, dont la mission a été bien définie dans le rapport de 1927 : « L'Académie arabe a pour tâche essentielle de ranimer les lettres arabes et de suggérer aux chercheurs et aux érudits une méthode d'investigation sûre. Elle s'est efforcée de trouver des termes nouveaux pour enrichir la langue des notions techniques modernes, de rectifier certains termes administratifs, de purifier autant qu'il lui était possible la langue des bureaux enfin de corriger des fautes commises par les poètes et les écrivains qui lui firent l'honneur de lui soumettre leurs ouvrages... » (2). Donc la mission de cette Académie est très large, elle répond à l'esprit de la « *Naḥda* » (Renaissance). Cette Académie s'est inspirée, dans son organisation, des institutions occidentales; son président, Kurd ʿAlī, nous l'avoue dans son rapport de 1927 : « On ne peut nier d'ailleurs que ce soit sur l'exemple de l'Académie française que nous avons copié la nôtre. Nos membres essaient d'imiter les quarante immortels ». Et il ajoute : « Notre Académie guide la langue arabe, à peu de choses près, à la façon de l'Académie française » (3).

Pour mener à bien sa mission, l'Académie dispose d'une revue, organise des cycles de conférences, publie des études originales ou des textes anciens, et dirige la Bibliothèque Dahiriyya.

Le bilan de cette Académie : son rôle fut d'abord celui d'un catalyseur, en stimulant des travaux littéraires, en publiant énormément d'ouvrages, en donnant un certain goût de la pureté de style. Linguistiquement, elle a contribué à l'enrichissement de la langue arabe indirectement : entre autres savants, feu Muṣṭafâ al-Šihâbî (dernier président de l'Académie), décédé il y a quelques mois, a publié un Dictionnaire très important, de plus de 4.000 termes de botanique, un grand

nombre d'articles dans la Revue de l'Académie arabe de Damas; il a publié également ses conférences dans le petit ouvrage, combien utile, intitulé : « Les termes scientifiques arabes dans la langue classique et la langue moderne », 1955 (Publication de la Ligue arabe).

Cette Académie de Damas n'est pas une vraie Académie, dans le sens d'une organisation chargée de veiller sur le vocabulaire, mais elle a le caractère d'une Société savante, dont les préoccupations répondent à l'esprit du « Réveil » (*Naḥda*).

L'Académie de Bagdad, créée, elle, en 1947, dérive de l'« Institut Scientifique », copie dans son orientation l'Académie de Damas, et déclare que son principal but est de « veiller sur la langue et la rendre adéquate aux exigences des sciences, des arts et des besoins de la vie moderne ». Elle a aussi une revue; le problème de la terminologie scientifique y est très peu abordé.

Reste l'Académie du Caire : la première session de cette véritable Académie était le 29 janvier 1934; ses membres étaient vingt : 10 Egyptiens, 5 membres d'autres pays arabes, 5 orientalistes; ses Commissions permanentes étaient sept : Commissions des Mathématiques, de la Physique, de la Biologie et de la Médecine, des Sciences sociales, de la Littérature, des Dictionnaires, plus la Commission des « Principes généraux ».

Après un certain flottement, une méthode de travail a été fixée; quatre principes généraux ont été élaborés, principes qui n'ont cessé de diriger les travaux de l'Académie depuis lors :

1° Tâcher de déterrer les momies, c'est-à-dire chercher des termes anciens, leur donner, soit un sens voisin, soit un sens nouveau : c'est par ce procédé du *taḍmin* <sup>ضمين</sup> « contenu implicite » que tant de termes techniques ont vu le jour. Par exemple : سيارة (*sayyara*) : marcheuse, caravane, veut dire aujourd'hui automobile; صرح (*ṣarḥ*) : construction haute, désigne aujourd'hui un immeuble.

(2) Cf. : « L'œuvre de l'Académie arabe de Damas », par MM. M. LAOUST et S. DAHAN (in : « Bulletin des Etudes orientales », T. XIII, 1949-51, p. 161..).

(3) Cf. *op. cit.*

2° Mettre à contribution le procédé de la composition نحت (*naḥt*). Exemple : برماني (*barmâ'i*) : amphibie.

3° Créer des mots par dérivation (اشتقاق *ištiqâq*) on a essayé de traduire des thèmes par des paradigmes nouveaux, exemple : مفاعل مطياف (*miṭyâf*) : spectroscopie, ou bien par l'ajout de suffixes, exemple : -ية (*-iyya*) pour traduire les concepts abstraits : الوطنية (*al-waṭaniyya*) : patriotisme, القومية (*al-qawmiyya*) : nationalisme, etc...

4° Arabiser; on n'a recours au procédé de l'arabisation : تعريب (*ta'rib*) qu'à la dernière extrémité, car on peut traduire en arabe, littéralement, des vocables complexes de langues étrangères, exemple : cinématographie : صور متحركة

Pour emprunter un vocable étranger, il faut l'écrire en arabe, et l'Académie n'a pas manqué de résoudre ce problème puisqu'elle a proposé 23 règles citées par Muṣṭafa Ṣihâbî dans son livre cité plus haut : « Les termes scientifiques... ».

Mais, en plus de ces trois Académies, d'autres organismes ont créé des termes pour adapter la langue arabe aux besoins modernes. Citons entre autres :

- la première Faculté de Médecine en Egypte (1826);
- l'Université américaine de Beyrouth (1866);
- la Faculté de Médecine de Damas (4);

(dans ces trois centres, l'enseignement était en arabe).

— En 1955, le C.N.R.S. égyptien, مركز الوثائق والمخبرات العلمية والفنية (*markaz al-waṭâ'iḳ wa l-muḥabarât al-ilmīyya wa l-fanniyya*) a adopté la règle de l'Académie du Caire : épuiser les ressources de la langue en matière de dérivation, de contenu implicite...

— En 1956, l'Institut international de Statistiques a publié à Beyrouth son glossaire : المجموعة (*al-mağmû'â*).

(4) Signalons surtout dans le cadre de cette Faculté l'éminent travail du Dr Salahiddin al-Kawâkibi qui traduit en arabe, en 1956, le Dictionnaire des 15.534 termes médicaux de Clairville.

— En 1960, l'Institut des Etudes et Recherches pour l'Arabisation à Rabat a présenté une liste des termes créés.

— En Tunisie, le problème d'adapter la langue arabe fut posé dès la fondation de la Ṣadiqiyya (1876) et de la Ḥaldûniyya (en 1896). Des solutions, par ailleurs, furent proposées par l'équipe de la revue *Al-Mabâḥiṭ al-mibâḥiṭ* (1944), ou par des professeurs de sciences : M. Souissi (en Mathématiques), M. Zgonda (en Sciences naturelles), M. Goucha (en Chimie). Enfin, en 1959, des Commissions ont été chargées par le Secrétariat d'Etat à l'Education nationale d'étudier le problème de la terminologie scientifique dans le cadre des besoins de la Section A, alors « Section permanente de l'Enseignement en Tunisie » (5).

Cette pluralité d'organismes dans les différents pays arabes a dispersé les efforts et a engendré l'anarchie sémantique et l'incompréhension. Exemples :

La constitution, c'est دستور (*dustûr*) en Syrie, au Liban, en Egypte, en Tunisie et en Algérie; c'est القانون الاساسي<sup>(6)</sup> (*al-qânûn al-asâsi*) en Irak, en Jordanie.

Le décret, c'est المرسوم (*al-marsûm*) en Egypte, Liban, Syrie; c'est امر (*'amr*) en Tunisie; c'est الظهير (*al-ḍahîr*) au Maroc; c'était الادارة الملكية (*al-'irada l-malakiyya*) en Irak.

Le visa, c'est سمة (*sima*), تاشير (*ta'sîr*), تاشيره (*ta'sîra*).

Ces différences sont encore plus graves, en physique, en chimie, en mathématiques, en botanique, en géologie, en biologie, etc... D'où le sentiment de la nécessité d'unifier les termes créés, surtout les termes scientifiques. Ce sentiment s'est manifesté déjà après la première guerre mondiale, lorsque l'Irak et la Syrie ont adopté la langue arabe comme langue d'enseignement à la place de la langue turque, et lorsque l'Irak a eu recours aux enseignants syriens, libanais et égyptiens. Ce premier contact a permis, alors, aux enseignants, de penser à la nécessité d'unifier les termes scientifiques dans les ouvrages scolaires et de ne pas s'acharner à

(5) Cf. « Bulletin Pédagogique », n° 3 (oct. 1960), n° 4 (janv. 61), n° 5 (av. 61), n° 6 (juin 61).

(6) القانون الاساسي (*al-qânûn al-asâsi*) désigne en Tunisie les *statuts*.

considérer telle ou telle terminologie comme étant la meilleure; des tentatives d'unification eurent lieu :

— Pour unifier les termes des P.T.T. (dans le cadre de la Commission des télé-communications de la Ligue arabe).

— Les avocats arabes dans leurs Congrès ne cessent de réclamer l'unification des termes juridiques.

— En Egypte, la Société des Médecins, créée en 1919, réunit des Congrès annuels dans divers pays arabes, et dans chaque Congrès étudie le problème de l'unification de la terminologie médicale. Dans son XX<sup>e</sup> Congrès, enfin, la Société a décidé d'enseigner la médecine en arabe.

Malgré les efforts de ces divers organismes, on a senti que seule la Ligue arabe pourrait coordonner les travaux et veiller à l'unification de la langue arabe. La Commission culturelle de la Ligue : اللجنة الثقافية (al-lağna al-taqâfiyya), s'est fixé, en effet, comme tâche, de résoudre ce problème et a mis cette question à l'ordre du jour du premier Congrès de l'« Union scientifique arabe » tenu à Alexandrie en 1953. Elle a essayé de l'examiner à nouveau à Gedda en janvier 1955. Elle a reposé le problème en termes précis au Congrès Interacadémique مؤتمر المجامع (29 septembre-4 octobre 1956), qui a adopté une recommandation en vue d'unifier la terminologie scientifique, et qui a insisté sur l'urgence de publier un dictionnaire arabe-français-anglais (pour les termes scientifiques).

Par ailleurs, le III<sup>e</sup> Congrès Scientifique Arabe (1957 à Beyrouth) (7), a adopté 6 principes dont celui-ci :

— Les noms des unités (watt, volt, phone...) sont maintenus sous leur forme étrangère; de même les lettres grecques ( $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\delta$ ), et les lettres latines (rayons X), sont adoptées.

Mais pourquoi tant de rencontres ? Pourquoi toujours la même recommandation ? La raison en est que la Commission culturelle de la Ligue arabe est un organisme dont le rôle est

de provoquer les rencontres, d'unifier les efforts, de suggérer les bonnes solutions, qui restent, — cela va sans dire — du ressort des gouvernements.

Cependant, un pas dans le sens de l'unification, a été franchi en 1961 à Rabat par la création du Bureau permanent d'Arabisation المكتب الدائم للتعريب (al-maktab al-dâ'im li-l-ta'rib) « dont la mission est d'unifier la terminologie dans les pays arabes, dans tous les domaines, notamment dans les secteurs scientifiques et techniques... »; de procéder à l'arabisation complète de l'enseignement à tous les niveaux; de publier des livres scolaires « d'une pureté linguistique et d'une valeur scientifique... : encyclopédies enfantines, livres de relations de voyages et d'aventures, romans, albums illustrés... »; de moderniser les méthodes d'enseignement en introduisant les moyens audio-visuels, en préparant des atlas géographiques, des collections de tableaux de langage, des films fixes et animés...

De plus, un « Dictionnaire vivant », à la portée de tous, simple, clair, illustré et voyellé, doit voir le jour. Il en est de même d'un livre de grammaire simplifié ». Programme ambitieux, tâche difficile !

Sa revue, qui s'appelle : « La langue arabe » : اللسان العربي (al-lisân al-'arabî) s'est fixé un but essentiel, « la mise à jour de la langue arabe et sa cristallisation en tant qu'instrument d'expression technique internationale »; dans cette revue, cinq rubriques retiennent l'attention du lecteur :

— De la langue : 1<sup>o</sup> Les organismes linguistiques (activités des Académies, activité du Bureau permanent d'Arabisation); 2<sup>o</sup> Tribune libre : quelques thèmes : la langue arabe et la vie; la critique; place de la langue arabe dans les langues du monde; la philosophie de la langue; études linguistiques diverses...

— De l'arabisation : 1<sup>o</sup> Les organismes d'arabisation :

- activités académiques dans le monde arabe;
- activités des Commissions nationales d'arabisation;

(7) Le II<sup>e</sup> en 1955 à Alexandrie, le IV<sup>e</sup> en 1962 au Caire.

A. EL AYED

- activités du B.P.A. (Bureau permanent d'Arabisation) dans le domaine de l'arabisation;
- unification de la langue;
- dictionnaire des termes arabisés (arabe-français-anglais, arabe-français, arabe-anglais).

2° Tribune libre.

— De la traduction (4 sections) :

- 1° Bibliographie des œuvres traduites;
- 2° Quelques études sur la traduction;
- 3° Le traducteur;

4° Recherche des correspondances entre l'arabe et les autres langues. Ex. : لا تدخلن بين العصا ولعائنها : « Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt. »

— Sur les bibliothèques arabes : les desiderata, les livres existants, les livres parus récemment...

— Etudes des Orientalistes (dans des langues étrangères).

Les projets de cette revue sont aussi ambitieux que le programme du B.P.A., et on est en droit de se demander quelles ont été les réalisations de cet organisme en 4 années (1961-65) : 9 lexiques ont vu le jour, lexiques touristique, de chimie, de mathématiques, de physique (T. I et II), de mécanique, des travaux publics, des meuniers et des boulangers, des maladies des yeux, des origines étymologiques arabes et étrangères du parler maghrébin. D'autres lexiques et manuels ont été publiés entre 1965 et 1968; citons entre autres, un « Dictionnaire illustré pour les élèves des écoles primaires ».

Ces grandes réalisations risqueraient d'être sans intérêt s'il n'y avait pas l'adhésion de tous les savants arabes à ces listes de mots proposés. Aussi la Commission culturelle de la Ligue arabe, assistée du B.P.A., a-t-elle organisé un Congrès à Alger les 12, 13, 14 février 1964, en vue d'unifier la terminologie scientifique entre les pays arabes. Etaient présents à ce Congrès : les délégués de l'Algérie, de l'Arabie séoudite, du

Maroc, de la République Arabe Unie, de la Syrie, de la Tunisie, et le représentant de la Commission culturelle de la Ligue arabe, Dr °Alî Ibrahim °Abdu.

Le Dr °Abdu a présenté un rapport sur l'arabisation des termes scientifiques; les délégués ont rendu compte des activités de leurs pays en ce domaine; le représentant du B.P.A., avec beaucoup d'éloquence, a fait un exposé sur les efforts et les réalisations de Rabat.

Dans ce Congrès, il n'était pas question de discuter chaque terme ou d'analyser chaque lexique, mais il fallait dégager une méthodologie et insuffler un esprit nouveau à cette question épineuse; ce fut l'élaboration, souvent lente et épineuse, des 6 recommandations sur 7 de ce Congrès.

La 1<sup>re</sup> : Le Congrès insiste sur l'obligation d'unifier les termes scientifiques arabes à tous les niveaux de l'enseignement, insiste sur le fait que la Ligue arabe doit prendre toutes les mesures adéquates pour la réalisation de cette unification.

La 2<sup>e</sup> : Le Congrès a débattu certains principes généraux susceptibles d'être les critères d'une arabisation unifiée des scientifiques, à savoir :

a) A chaque terme étranger trouver un équivalent arabe, sans synonyme, et garder la racine de ce terme adopté dans les mots qui en dérivent (8).

(8) M. Souissi, professeur de mathématiques, l'un des 3 membres de la délégation tunisienne (composée de MM. Zgonda, Souissi, Elayed), a relevé la confusion qui pourrait résulter de la traduction de certains termes. Exemples :

homothétie;	التشابه (في الوضع)	centre d'homothétie;	مركز التشابه
homothétiques;	متماثلان في الوضع	symétrie;	التماثل
similitude;	المشابهة		
et a proposé les termes tunisiens, plus valables :			
homothétie;	التحاكي	homothétiques;	المتحاكية
similitude;	التشابه	semblables;	المتشابهة
symétrie;	التناظر	homologie;	التماثل
homologues.	المتماثل		

Ces exemples suffisent à mettre en lumière l'importance de cette 2<sup>e</sup> recommandation.

b) Pour les termes scientifiques désignant des noms propres ou des noms d'espèces (végétaux et animaux), opposer à chaque terme arabisé son équivalent universel, écrit en caractères latins et arabes.

c) Chaque terme créé doit être clairement défini.

3<sup>e</sup> recommandation : Compte tenu des différences constatées dans l'utilisation de certains termes scientifiques par les manuels scolaires dans les pays arabes, le Congrès recommande d'urgence la constitution d'un Comité d'experts en Sciences qui aura pour tâche d'accélérer l'unification et l'utilisation de ces termes dans les manuels scolaires.

4<sup>e</sup> : Le Congrès recommande à la Ligue arabe (Section culturelle) de faciliter la tâche du Bureau permanent d'Arabisation à Rabat :

a) En rassemblant tous les documents sur les méthodes d'enseignement (primaire, moyen, secondaire, supérieur) appliquées dans tous les pays arabes.

b) En rassemblant tous les dictionnaires, tous les termes scientifiques déjà arabisés par les Académies, les organismes spécialisés, afin de les soumettre, pour avis, à tous les pays arabes en vue de leur unification et leur adoption.

c) En tenant des réunions périodiques entre spécialistes — venus de tous les pays arabes — qui avaient déjà arabisé des termes techniques; et pour que ce travail soit réaliste, il faut que ces spécialistes étudient des chapitres bien déterminés avec l'aide des linguistes, des philologues.

5<sup>e</sup> : Le Congrès recommande à la Ligue arabe de bien consolider la position du B.P.A. à Rabat par une aide matérielle et technique, par l'envoi d'experts et l'établissement de contacts entre ce Bureau et l'Union Scientifique Arabe d'une part, et la Direction culturelle de la Ligue arabe d'autre part.

Il recommande également aux différents organismes culturels dans les pays arabes de coopérer avec le B.P.A., de lui envoyer toutes les publications et les brochures techniques, et de tirer profit de son effort dans le domaine de l'arabisation et de l'unification des termes.

6<sup>e</sup> : Le Congrès recommande d'écrire les symboles et les formules chimiques en caractères latins dans les cycles secondaire et supérieur, car ces symboles sont universels, à portée internationale. En outre, leur utilisation permet à l'étudiant de puiser avec profit dans les sources étrangères.

7<sup>e</sup> : Le Congrès recommande la rénovation de la Bibliothèque de l'Université d'Alger, et de lui fournir surtout les microfilms dont dispose le Centre de Documentation de la Ligue arabe, afin de permettre aux chercheurs, en Algérie, d'accéder aux sources arabes anciennes.

Mais quel a été le sort de ces recommandations ? La réponse à cette question a été donnée au Congrès des ministres de l'Éducation nationale, tenu à Bagdad du 22 au 29 février 1964; en effet, nos ministres ont décidé de :

- unifier les travaux de traduction dans tous les pays arabes par la création d'un Bureau — relevant de la Commission Culturelle de la Ligue arabe — qui doit coopérer avec le B.P.A. (Bureau permanent d'Arabisation) de Rabat;
- aider le B.P.A. en lui envoyant des experts détachés au Maroc pour une période déterminée;
- créer des Commissions nationales d'arabisation dans chaque pays.

Nos ministres se sont donc engagés à unifier, car seule l'unification des termes créés peut garder à la langue arabe sa continuité et sa vitalité.

\* \*

En conclusion, la mutation qui s'est opérée dans le monde arabophone a fait naître, sur le plan linguistique, d'énormes besoins. Une abondante terminologie — qui pêche par excès et non par défaut (9) — s'est imposée; et partant, l'obligation de l'unifier est devenue la préoccupation majeure des savants, des écrivains et des gouvernants. Néanmoins on peut dire qu'au

(9) A un mot étranger correspondent souvent 2 ou 3 termes arabes, si bien qu'il y a environ 100.000 termes créés.



Congrès d'Alger, grâce à la bonne volonté de tous les participants, une méthode a été trouvée, c'est-à-dire unifier sur des bases réalistes, rationnelles, ne pas tourner le dos au monde occidental, faire de la langue arabe une langue nationale et internationale.

Mais, hélas ! les bonnes recommandations du Congrès sont restées lettre morte, ou presque, puisque, quatre années après, le problème crucial de l'unification de la terminologie scientifique, reste posé sans qu'il y ait dans l'immédiat de solutions appropriées, malgré les efforts du Bureau permanent d'Arabisation de Rabat. Mais, hélas ! la réponse à l'exclamation d'un des participants : « Qu'advient-il de notre Congrès ? » n'est toujours pas donnée. Ne pourrait-on pas envisager, ne serait-ce que dans le cadre des quatre pays du Maghreb arabe (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye), un effort de coordination et un désir réaliste d'unification ? On ose bien l'espérer.